

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Jeudi le 6 octobre 2011, se tenait à 20h00 une assemblée spéciale du conseil de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Mme la mairesse suppléante : Raymonde Lévesque

Messieurs les conseillers suivants: René Desrosiers (arrivé à 20h04), Gervais Chamberland, Francis Pelletier (arrivé à 20h04), Georges-Henri Duchesnay, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de Mme la mairesse suppléante.

M. Maurice Chrétien, maire, est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des sessions du conseil jeudi le 6 octobre 2011 à 20h00 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Engagement d'un opérateur;
2. Période de questions;
3. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 20h00.

1- ENGAGEMENT D'UN OPÉRATEUR DE MACHINERIE D'HIVER

2011-10-149

Proposé par Georges-Henri Duchesnay

Appuyé par Gervais Chamberland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **engage M. Roger Labrecque en tant qu'opérateur de machinerie** pour la saison hivernale 2011-2012 selon les termes du contrat intervenu entre la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc et M. Labrecque. La date de début de travail est fixée au 21 novembre 2011. En attendant la date de début de travail, M. Labrecque sera sur appel selon les termes stipulés à son contrat. La mairesse suppléante est autorisée à signer le dit contrat pour et au nom de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc.

2- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

3- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Michel Paris la fermeture de l'assemblée à 20h19.

Raymonde Lévesque
Mairesse suppléante

Louise Boivin
Directrice générale et secr. trésorière

